

Domaine Public

Version PDF de l'édition électronique du 30 mars 2007

Sommaire

La gestion du dossier de l'assurance invalidité est révélatrice de l'impuissance politique du régime des quatre partis au Conseil fédéral. (André Gavillet)

L'adoption de la taxe CO2 sur les huiles de chauffage doit s'accompagner de la possibilité pour le bailleur de répercuter sur les loyers l'assainissement énergétique d'un immeuble. (Albert Tille)

Voilà treize ans que Monika Stocker dirige le Département des affaires sociales de la Ville de Zurich, avec une énergie et une capacité d'innovation formidables. C'est sans doute son talent et son engagement qui valent à la municipale verte de polariser l'attention, les critiques et la mauvaise foi d'une presse prompte à dénoncer les abus et les dérives. (Yvette Jaggi)

En 2003, après trois ans de débats, le Conseil national rejetait en votation finale la révision de la loi sur l'assurance maladie. Dès lors le Conseil fédéral a opté pour des révisions par tranche. Une stratégie certes moins risquée, mais qui n'a pas contribué à accélérer les réformes et ne garantit pas leur cohérence. (Jean-Daniel Delley)

Le vélo manifeste, entre pédales et guidon, l'intelligence économe de l'humanité. Rien à voir avec l'indigence à quatre roues des voitures. (Marco Danesi)

La Confédération dans le monde selon Carla del Ponte (Jean-Daniel Delley)

Les élections fédérales de 2003 ont montré la forte progression de l'UDC au détriment des partis du centre. Les formations de gauche ont consolidé leurs positions. Dans une étude qu'il vient de publier, l'Office fédéral de la statistique complète cette constatation bien connue par des données chiffrées sur l'origine culturelle et professionnelle de la clientèle des partis. (Albert Tille)

L'histoire de deux petits robots martiens - Spirit et Opportunity - est exemplaire de la capacité américaine à mélanger en permanence recherche militaire et civile; ce que les Européens, helvètes inclus, ne savent pas vraiment faire. (Jacques Guyaz)

Martial Knaebel, le directeur artistique du Festival international de films de Fribourg (fiff), peut s'estimer satisfait car il a atteint son objectif : qu'on ne dise plus « films du Sud » mais « films » tout court. (Charlotte Robert)

Le projet d'installer le siège de la Conférence des gouvernements cantonaux dans un immeuble bernois, autrefois occupé par Swisscom, suscite la polémique. (Yvette Jaggi)

Les petits-maîtres chanteurs

André Gavillet (30 mars 2007)

La gestion du dossier de l'assurance invalidité est révélatrice de l'impuissance politique du régime des quatre partis au Conseil fédéral.

Le déficit de l'AI est hémorragique : plus d'un milliard l'an. En juin 2005, le Conseil fédéral soumet au Parlement deux lois. L'une réorganisant l'assurance et imposant de fortes économies ; l'autre proposant un refinancement par une augmentation modérée de la TVA (0,8 point). Les deux Chambres commencent par traiter la loi de réorganisation, ce qui permet de mettre les opposants sous pression : si vous n'acceptez pas nos mesures d'économies, vous ne pourrez pas obtenir le refinancement. L'exercice réussit... sauf que, grain de sable, le référendum est lancé par des associations hors du jeu institutionnel, rejointes tardivement par le parti socialiste. Jusqu'à cet épisode, le scénario est classique : celui de la droite contre une gauche, résistant pied à pied, battue puis résignée avant d'être débordée hors du terrain parlementaire.

Mais l'épreuve du refinancement ne peut être éludée, malgré des manœuvres de retardement qui avaient pour but d'éviter qu'une votation devant ratifier une augmentation de la fiscalité ne tombe en période électorale. Chaque jour de retard, c'est cinq millions de perdus. Qu'importe ! La droite et les pères-la-rigueur financière s'offrent un délai de confort électoral à 1,5 milliard.

S'étant finalement mise au travail, la commission du National aboutit à un compromis : hausse modérée et surtout provisoire de la TVA (0,7 point pendant 7 ans). D'emblée l'UDC manifeste son opposition ; jamais elle ne jouera le jeu ingrat de la solidarité gouvernementale s'il s'agit de cautionner une hausse d'impôt, même si les faits la rendent incontournable.

Mais l'observateur s'intéressera à la manière dont les autres partis (radical, PDC, socialiste) se firent manœuvrer - le Conseil national ayant repoussé l'ensemble des propositions de la commission. La tactique est classique : l'UDC facilite par son abstention l'acceptation d'un amendement socialiste supprimant le caractère temporaire de la hausse, puis elle se joint à la droite classique qui ne veut pas défendre devant le peuple une hausse fiscale qui ne serait pas limitée dans le temps.

Donc pas de refinancement de l'AI assuré. La commission du National en avait pourtant fait un objet de chantage. Il fallait que le peuple accepte la loi révisée et soumise à référendum, sinon les propositions fiscales seraient caduques. Belle menace ! Le National lui-même les a fait disparaître. Les renards de la politique comptent sur le Conseil des Etats pour rétablir la situation. Peut-être en ce qui concerne la navette entre les Chambres. Mais comment entraîner ensuite le peuple et les cantons quand les parlementaires démontrent une telle incompétence révélatrice de leurs peurs.

Car il faut poser la question de fond. L'ensemble de la politique sociale exigera un refinancement. Or jamais l'UDC ne consentira à défendre une hausse des prélèvements obligatoires. Il appartient donc aux trois autres partis gouvernementaux de définir une politique commune qui ne permette pas à l'UDC de les manipuler. C'est l'enjeu majeur des élections de cet automne. Il est masqué par d'autres thèmes (formation, écologie) qui fâchent moins. Mais il ne peut être éludé. C'est la leçon du fiasco du financement de l'AI.

La taxe CO2 réchauffe le climat entre locataires et propriétaires

Albert Tille (25 mars 2007)

La taxe CO2 sur les combustibles est enfin sous toit. Son but est de réduire les émissions de gaz à effet de serre en freinant la consommation de mazout. En renchérissant les prix des huiles de chauffage, on incitera les consommateurs à la modération. Cette sage décision du parlement impose d'urgence une mesure d'accompagnement. Pour brûler moins de mazout, il faut des chaudières plus performantes, des murs et des fenêtres isolants. Mais le propriétaire d'un locatif n'a aucun intérêt financier à assainir son immeuble. Le prix du mazout ne le touche pas. C'est le locataire qui règle intégralement la facture par les frais de chauffage. Celui qui commande ne paie pas. Celui qui paie ne commande pas! Dans ces conditions la taxe incitative n'a aucun sens.

L'adoption de la taxe CO2 sur les huiles de chauffage, soutenue par la gauche et admise par la droite non blochérienne, a eu un effet quasi immédiat. Le jour même du vote, Carlo Sommaruga, porte-parole francophone de l'ASLOCA, l'association de défense des locataires, sous la coupole, propose de revoir le financement des investissements pour économiser l'énergie. Claudine Amstein, directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et ancienne responsable de la Chambre immobilière, applaudit sans réserve à cette proposition.

Selon l'ordonnance fédérale sur le bail à loyer, le propriétaire peut répercuter par une hausse de loyer 50 à 70% des frais causés par d'importantes réparations. Il suffirait de prévoir que, pour l'assainissement énergétique d'un immeuble, l'entier de la facture puisse passer dans les loyers. Le locataire y trouverait son compte. Sa facture pour frais de chauffage et eau chaude baisserait.

La conseillère fédérale Doris Leuthard a déjà ouvert cette piste l'automne passé (DP 1710). Si les partenaires sociaux sont également d'accord, on ne voit pas ce qui pourrait s'opposer à une rapide adaptation de l'ordonnance. Les propriétaires n'auraient plus aucune raison de négliger les économies d'énergie, si ce n'est leur indifférence à la protection de l'environnement.

La Weltwoche aboie et Monika Stocker passe

Yvette Jaggi (30 mars 2007)

Voilà treize ans qu'elle dirige le Département des affaires sociales de la Ville de Zurich, avec une énergie et une capacité d'innovation formidables. C'est sans doute son talent et son engagement qui valent à la municipale verte Monika Stocker, la mieux réélue l'an dernier juste derrière le président Elmar Ledergerber, de polariser l'attention, les critiques et la mauvaise foi d'une presse prompte à dénoncer les abus et les dérives - chez les autres évidemment, en clair à gauche.

C'est ainsi que depuis plusieurs années, et tout spécialement ces dernières semaines, la Weltwoche, proche de l'UDC et thuriféraire de Christoph Blocher, mène une véritable campagne contre Monika Stocker, incarnation d'une politique sociale inconditionnellement généreuse, en particulier à l'égard des immigrés, tous statuts confondus. Au point que les bénéficiaires de l'aide publique n'auraient plus le moindre intérêt à sortir de cette confortable dépendance.

Monika Stocker laisse passer les attaques les plus massives, trop manifestement outrancières pour être prises au sérieux. En revanche, la mise en exergue de cas-limite oblige à chaque fois la municipale à monter au créneau pour défendre le travail d'une administration qui se sent fière de l'accompagner dans ses entreprises les plus innovantes. Généralement couronnées d'un succès qui ne peut survenir avant un certain temps d'expérimentation.

Courageusement, Monika Stocker va de l'avant. Sans doute confortée par le fait de susciter le débat en des termes souvent inattendus. La droite résiste d'abord à ses propositions de collaboration, puis la félicite de savoir négocier des partenariats avec le secteur privé, par exemple pour lutter contre le chômage des jeunes. De son côté, la gauche se méfie d'abord de ces emplois à temps partiel et bas salaires pour les jeunes sans boulot, puis reconnaît le très bon taux d'intégration professionnelle ainsi obtenu. Autre exemple: bonne tacticienne, la municipale semble d'abord donner des gages à la droite en préparant la mise sur pied d'un réseau d'inspecteurs sociaux, puis elle voit la gauche réclamer l'avancement du projet, désormais en cours de réalisation.

A grande ville, grands problèmes et grands moyens, dures attaques et beaux élans. Question d'imagination et de courage politiques. Monika Stocker n'en manque pas. Ni d'ailleurs sa Municipalité de vision.

Signées Alex Baur, les attaques de la Weltwoche ont cumulé dans les dernières livraisons de l'hebdomadaire zurichois, datées des 1er, 8, 15 et 22 mars. Voir par exemple, pour celles et ceux qui lisent l'allemand, l'article paru le 15 mars sous le titre Vernebelungsstrategie. Edifiant.

Des réformes qui traînent en longueur

Jean-Daniel Delley (30 mars 2007)

En 2003, après trois ans de débats, le Conseil national rejetait en votation finale la révision de la loi sur l'assurance maladie. Dès lors le Conseil fédéral a opté pour des révisions par tranche. Une stratégie certes moins risquée, mais qui n'a pas contribué à accélérer les réformes et ne garantit pas leur cohérence.

Plus de trois ans plus tard, seules de mesures provisoires – prolongation du système de compensation des risques et de financement des hôpitaux, gel des tarifs – ont été adoptées, ainsi qu'une augmentation des subsides pour l'abaissement des primes. Lors de sa dernière session, le parlement a enfin décidé d'introduire le forfait par cas pour les soins hospitaliers. Par ailleurs il s'est prononcé pour le libre choix de l'hospitalisation dans le cadre de l'assurance de base. Mais cette nouvelle liberté laissée aux patients s'accorde mal avec la planification hospitalière imposée aux cantons. Comment ces derniers peuvent-ils estimer le nombre de lits nécessaires sur leur territoire, dès lors que s'ouvre la possibilité de choisir son hôpital partout en Suisse ?

Quant à la promotion des caisses de santé et à un meilleur système de répartition des risques entre les caisses, ils attendent toujours leur solution.

Ce rythme de tortue n'empêche pas Pascal Couchepin de se flatter d'avoir le premier réussi à modérer la hausse des primes. Sans rappeler qu'il a aussi supprimé des traitements alternatifs dans le catalogue des prestations remboursées et augmenté les franchises.

Eloge du vélo

Marco Danesi (30 mars 2007)

Le vélo manifeste, entre pédales et guidon, l'intelligence économe de l'humanité. Rien à voir avec l'indigence à quatre roues des voitures. Synonymes tenaces de progrès, de liberté, de mouvement, d'autonomie, elles accusent cependant l'échec d'une mobilité lourde, pataude, assourdissante qui dévore l'espace et pollue les airs. Comme si la technique, une fois enfouis les chevaux dans un moteur, avait épuisé ses capacités de recherche et de renouvellement. Satisfaite d'avoir façonné le meilleur véhicule possible dans le meilleur des mondes flottant sur un océan souterrain de pétrole, que d'aucuns considèrent encore la meilleure source d'énergie à disposition de la croissance et du développement de la planète à la barbe du réchauffement climatique (voir l'article de Cécile Philippe, Réchauffement climatique: réglementer ou taxer n'est pas la bonne solution, Le Temps, 28 mars 2007).

Un essai consacré à l'histoire de la voiture – Vita e Morte dell'automobile de Guido Viale (pour l'heure éditée seulement en italien chez Bollati Boringhieri) – retrace le triomphe des véhicules à moteur. Il raconte également la colonisation du territoire, imposée par l'industrie automobile et bénie par les gouvernements, à partir des années trente en Allemagne, puis aux Etats-Unis après la Deuxième Guerre mondiale jusqu'en Europe au cours des années soixante. Aujourd'hui, cette politique à sens unique frôle le désastre tous les jours, malgré les revirements, timides, des dernières années en faveur des transports publics. Tandis que l'invention de la mobilité douce, concept certes généreux, crie toute son impuissance face à l'occupation motorisée de l'espace.

Toutefois, urgence climatique ou pas, les paillettes des salons et le marketing des marque automobiles, masquent à peine l'impasse où la voiture roule grossièrement ses mécaniques. Comparée à un vélo, elle est lourde, encombrante, gourmande. Elle brûle une énergie folle pour déplacer surtout son poids, comme l'avouent les créatifs en quête d'une auto-dynamo, plate et légère. Tout le contraire du vélo, plus lent bien sûr, cible du vent et de la pluie, transpirant à la montée, qui porte un passager huit à dix fois plus lourd, à la force de ses muscles, sinon d'un petit propulseur électrique.

Ainsi le succès de la voiture va probablement l'étouffer. Plus il y en a, moins ça circule. Règlements et interdictions brident la liberté auto-proclamée. Le trafic l'immobilise. Son futur semble à terme. D'ailleurs, elle n'est probablement qu'un instant, malheureux, du rêve de mobilité des humains. Une époque commencée il y a un siècle qui pourrait s'achever avec l'épuisement des gisements pétroliers. Même si l'industrie fera l'impossible pour la prolonger à coup de carburants bio, d'hybrides et d'hydrogène.

En attendant, le vélo reste la plus belle invention de l'homme roulant. Voire l'espoir de villes, d'agglomérations, de campagnes défigurées par le va-et-vient incessant de mère taxi, pendulaires, marcheurs du dimanche et autres livreurs et PEMistes. Il annonce une ère de cyclopes dont Benoît Lambert a esquissé l'horizon dans un livre consacré à l'urbanisme post-automobile. (Cyclopolis, ville nouvelle, georg, 2004).

Il faudra ensuite recycler un appareil de production obsolète et reconvertir des milliers d'emplois. L'essor de moyens de transports en commun inédits, à peine imaginés, ainsi que la bonification des paysages urbains dégagés de l'emprise des voitures promettent travail et croissance pour une économie affranchie des énergies fossiles et d'une mobilité irrationnelle qui en plombent pour l'heure l'avenir.

La Suisse ne peut compter que sur le droit

Jean-Daniel Delley (30 mars 2007)

En ouverture de la campagne pour les élections fédérales, la Basler Zeitung a invité dix personnalités à présenter leurs souhaits pour la Suisse. Carla Del Ponte, procureur général de la Cour pénale internationale pour l'ancienne Yougoslavie, a clos ce cycle (édition du 26 mars 2007) en évoquant la position précaire de notre pays dans le contexte mondial actuel. Une leçon de choses à l'intention des fidèles du réduit qui croient trouver le salut dans l'isolement du pays et dans la défense farouche de notre souveraineté.

Or, nous rappelle Carla Del Ponte, la chute de l'empire soviétique n'a pas engendré un ordre mondial plus juste et plus démocratique. Plus que jamais règnent la politique de puissance et l'arbitraire. Une situation qui se révèle périlleuse pour la Suisse, puissance économique certes, mais nain politique bien isolé pour résister aux assauts de ceux qui convoitent ses richesses. Les pressions exercées par Bruxelles à propos de la faible taxation par les cantons des entreprises holdings en sont un exemple. Tout comme les concessions faites par la Suisse aux Etats-Unis en matière d'entraide judiciaire, concessions qui violent clairement notre législation.

D'un point de vue stratégique, l'adhésion à l'Union européenne constituerait la meilleure défense, à la fois face aux autres puissances mondiales et à l'Union elle-même, où la Suisse ne manquerait pas de trouver des alliés.

A défaut, Carla Del Ponte plaide pour que notre pays s'engage pour la promotion d'une juridiction internationale efficace, seule à même de contrer une politique fondée sur la force. C'est parce que cette justice fait défaut que les Etats-Unis ont pu interpréter unilatéralement les conventions de Genève et légitimer des méthodes d'interrogatoire plus que douteuses. C'est pour cette raison aussi que l'Europe décide que les pratiques fiscales de la Suisse violent l'Accord de libre-échange de 1972. A l'image des prisonniers de Guantanamo, notre pays souffre de l'absence d'une instance judiciaire indépendante, compétente pour résoudre les conflits entre les Etats.

Voilà pourquoi les décisions de la Cour internationale de La Haye devraient devenir obligatoires pour tous les Etats. Quant aux détenteurs d'un pouvoir, ils doivent tous craindre qu'une Cour pénale internationale renforcée les poursuive en cas de crimes contre l'humanité ou de violation des droits humains, sans considération aucune pour des intérêts géostratégiques. Et la Suisse peut encore renforcer sa crédibilité internationale en refusant plus fermement encore l'argent des dictateurs avant même qu'ils soient renversés.

La Suisse ne peut compter que sur le droit

Jean-Daniel Delley (30 mars 2007)

En ouverture de la campagne pour les élections fédérales, la Basler Zeitung a invité dix personnalités à présenter leurs souhaits pour la Suisse. Carla Del Ponte, procureur général de la Cour pénale internationale pour l'ancienne Yougoslavie, a clos ce cycle (édition du 26 mars 2007) en évoquant la position précaire de notre pays dans le contexte mondial actuel. Une leçon de choses à l'intention des fidèles du réduit qui croient trouver le salut dans l'isolement du pays et dans la défense farouche de notre souveraineté.

Or, nous rappelle Carla Del Ponte, la chute de l'empire soviétique n'a pas engendré un ordre mondial plus juste et plus démocratique. Plus que jamais règnent la politique de puissance et l'arbitraire. Une situation qui se révèle périlleuse pour la Suisse, puissance économique certes, mais nain politique bien isolé pour résister aux assauts de ceux qui convoitent ses richesses. Les pressions exercées par Bruxelles à propos de la faible taxation par les cantons des entreprises holdings en sont un exemple. Tout comme les concessions faites par la Suisse aux Etats-Unis en matière d'entraide judiciaire, concessions qui violent clairement notre législation.

D'un point de vue stratégique, l'adhésion à l'Union européenne constituerait la meilleure défense, à la fois face aux autres puissances mondiales et à l'Union elle-même, où la Suisse ne manquerait pas de trouver des alliés.

A défaut, Carla Del Ponte plaide pour que notre pays s'engage pour la promotion d'une juridiction internationale efficace, seule à même de contrer une politique fondée sur la force. C'est parce que cette justice fait défaut que les Etats-Unis ont pu interpréter unilatéralement les conventions de Genève et légitimer des méthodes d'interrogatoire plus que douteuses. C'est pour cette raison aussi que l'Europe décide que les pratiques fiscales de la Suisse violent l'Accord de libre-échange de 1972. A l'image des prisonniers de Guantanamo, notre pays souffre de l'absence d'une instance judiciaire indépendante, compétente pour résoudre les conflits entre les Etats.

Voilà pourquoi les décisions de la Cour internationale de La Haye devraient devenir obligatoires pour tous les Etats. Quant aux détenteurs d'un pouvoir, ils doivent tous craindre qu'une Cour pénale internationale renforcée les poursuive en cas de crimes contre l'humanité ou de violation des droits humains, sans considération aucune pour des intérêts géostratégiques. Et la Suisse peut encore renforcer sa crédibilité internationale en refusant plus fermement encore l'argent des dictateurs avant même qu'ils soient renversés.

Les bas revenus votent UDC

Albert Tille (30 mars 2007)

Les élections fédérales de 2003 ont montré la forte progression de l'UDC au détriment des partis du centre. Les formations de gauche ont consolidé leurs positions. Dans une étude qu'il vient de publier, l'Office fédéral de la statistique complète cette constatation bien connue par des données chiffrées sur l'origine culturelle et professionnelle de la clientèle des partis.

L'UDC, premier parti de Suisse, a trois points forts. Elle reste le parti de 71% des paysans. Elle séduit également 35% des ouvriers non qualifiés, 31% des ouvriers qualifiés et 32% des indépendants. D'une manière générale, le parti blochérien attire les personnes d'instruction élémentaire, de moindre formation professionnelle et de faible revenu.

Le numéro deux, le PS est l'exact contraire. Il recrute 38% des professions socioculturelles : dans l'enseignement, le social et la santé. Cet électorat bien formé est nettement mieux payé que celui de l'UDC. Les ouvriers non qualifiés ne sont plus que 23% à voter à gauche. A remarquer aussi, ce qui peut surprendre, que 23% des managers (cadres supérieurs) choisissent le PS.

Le profil des électeurs Verts ressemble à celui des socialistes : forte surreprésentation des socioculturels, une bonne présence des managers, mais une quasi absence des ouvriers non qualifiés.

Des élections fédérales de 1999 à celles de 2003, 14% des électeurs radicaux ont passé à l'UDC. L'ancien vieux grand parti reste cependant le favori de 25% des managers. Il est encore bien vu des indépendants et des spécialistes techniques, mais est largement devancé dans cet électorat par son concurrent de la droite nationaliste.

Les électeurs du PDC ressemblent à ceux du parti radical. Principale différence : les ouvriers non qualifiés y sont sensiblement mieux représentés. Compte tenu de leur force électorale, les démocrates chrétiens fidélisent mieux les «prolétaires» que le PS.

L'étude de l'Office fédéral de la statistique constate encore que les électeurs les moins instruits, les moins qualifiés et donc les moins riches s'abstiennent plus massivement que les plus privilégiés. Une meilleure mobilisation de l'électorat devrait donc favoriser le parti nationaliste. L'UDC le sait et agit en conséquence.

L'armée sur Mars

Jacques Guyaz (29 mars 2007)

Rien de plus pacifique que les deux petits robots martiens - Spirit et Opportunity - qui roulent avec obstination sur la planète rouge depuis plus de trois ans. Contrôler des engins à quelque dizaine de millions de kilomètres de distance n'est pas une tâche très facile. Impossible de le faire en temps réel, car il faut plusieurs minutes pour que les ondes radio fassent l'aller et retour entre la Terre et Mars, sans compter que les itinéraires sont établis sur la base de photos envoyés par les deux robots.

Des logiciels de navigation automatiques ont été développés afin que les deux engins puissent s'orienter eux-mêmes à partir d'une analyse informatique des images effectuée par l'ordinateur de bord. La Nasa vient d'annoncer très fièrement qu'elle a installé à distance de nouveaux programmes de navigation mis au point à Pittsburgh à l'université Carnegie Mellon qui permettent non seulement de reconnaître les obstacles mais d'effectuer des manoeuvres complexes, se sortir d'un cul-de-sac par exemple.

Ces logiciels sont issus d'un budget baptisé Field D destiné à développer des véhicules de combat automatique pour l'armée. Une version simplifiée en raison des capacités réduites des ordinateurs de bord de nos tout-terrain martiens a été proposée à la Nasa qui l'a adoptée et installée sur Spirit et Opportunity.

Cette histoire ne présente rien de bien extraordinaire si ce n'est qu'elle est exemplaire de la capacité américaine de mélanger en permanence recherche militaire et civile avec des allers et retours permanents de l'un à l'autre ce que les Européens, helvètes inclus, ne savent pas vraiment faire. Cette imbrication de l'armée, des universités et des entreprises est l'une des forces des Etats-Unis qui ne sont absolument pas le pays du tout libéral et du peu d'Etat que l'on imagine parfois ici.

Festival international de films de Fribourg: Quel avenir?

Charlotte Robert (27 mars 2007)

Martial Knaebel, directeur artistique du Festival international de films de Fribourg (fiff), peut s'estimer satisfait car il a atteint son objectif : qu'on ne dise plus « films du Sud » mais « films » tout court. Et c'est évident maintenant, les films de réalisateurs non-occidentaux ont gagné le respect et, pour plusieurs, le succès commercial.

Martial Knaebel s'en va après 20 ans dont 15 à la direction artistique du festival. Le fiff est devenu une référence pour les professionnels : distributeurs ou directeurs de ciné-clubs. Le fiff n'est pourtant de loin pas à l'abri des soucis. Comme on peut se l'imaginer, une manifestation de ce type, malgré les quelques 26'000 spectateurs, a besoin de subventions. Mais la politique de Pascal Couchepin et de Nicolas Bideau (chef de la Section cinéma de l'Office fédéral de la culture) lui donne des cauchemars. Le fiff est considéré comme une manifestation limitée à la Suisse romande, il ne serait pas assez connu outre-Sarine, et d'autres festivals de cinéma du Sud ont vu le jour depuis. Tels sont les arguments avancés pour rogner les budgets fédéraux.

Toutefois le Festival de Fribourg veut être un événement national au même titre que Locarno ou Soleure. Pour ce faire, dès l'an dernier, le fiff a engagé une directrice administrative bernoise, Franziska Burkhardt. La nouvelle présidente, Ruth Lüthi, ex-conseillère d'Etat, est bilingue. Tout le personnel doit parler indifféremment les deux langues. Les sous-titres sont en français et en allemand. La remise des prix a aussi été déplacée au samedi pour permettre aux journaux du dimanche suisses-alsémaniques de présenter le palmarès. On peut maintenant acheter des billets par internet et ne plus subir les interminables files d'attentes.

Des films globalisés

Au cinéma, la mondialisation efface les différences. Les protagonistes s'habillent comme des occidentaux. La voiture et la télévision sont omniprésentes. Les problèmes individuels prennent de plus en plus d'importance et les réalisateurs s'y intéressent davantage. Même si la façon de traiter ses enjeux et d'exprimer ses sentiments reste profondément ancrée dans la culture locale.

La réalisatrice et actrice iranienne Niki Karimi – dans son film *Quelques jours plus tard...* - nous montre la dépression subie par une femme d'âge mûr, graphiste en cheffe d'une imprimerie, mère d'un enfant handicapé qui vit en institution, avec parents âgés, maison de campagne en transformation et appartement en ville. On ne fait qu'entendre son mari qu'elle a mis temporairement à la porte pour se retrouver elle-même. Rien de différent d'une femme européenne, ni le stress d'une vie trop remplie, ni la condition de femme – bagarres verbales au bureau et avec le voisin qui se plaint de n'avoir pas assez de place pour sa nouvelle 4X4 américaine dans le garage souterrain -, ni le luxe de pouvoir se demander à quoi rime sa vie.

Autre exemple, celui d'une jeune Malaise, vivant chez sa grand-mère et l'aidant dans son petit magasin d'une bourgade de province (*L'amour triomphe toujours* de Tan Chui Mui). Son bon ami lui manque et elle l'appelle chaque soir depuis un téléphone public. Elle se fait vite repérer par un jeune homme louche qui se révèle être un maquereau. Notre

héroïne ne tombe pas dans la prostitution par pauvreté, elle a désespérément besoin d'amour et elle s'imagine, elle veut croire, que tous les hommes qui sont un tant soit peu gentils sont amoureux d'elle.

L'Afrique du Sud dans le viseur

Les passionnés de problèmes « sociaux » et politiques n'ont pas été déçus. Le panorama consacré à l'Afrique du Sud les a comblés non seulement par l'abondance et la variété d'œuvres sur les séquelles de l'apartheid mais aussi par les approches novatrices, principalement tirées de la télévision. Un exemple : les Blancs sont maintenant privés de leur ancien droit au travail et au logement. On rencontre ainsi des SDF blancs qui mendient pour vivre. Ils restent persuadés cependant de la supériorité de la race blanche mais doivent accepter l'argent des Noirs. Un cinéaste s'est intéressé à ce conflit intérieur.

Ou ce descendant de chef blanc nommé par Chaka le roi zoulou, destitué de ses pouvoirs par le régime de l'apartheid, qui essaie de récupérer sa chefferie. Une partie de la famille est restée au Kwazulu-Natal et, au fur et à mesure des mariages, a assombri sa peau. L'autre partie, émigrée au Canada est devenue blanche avec les générations. Les réactions et les discussions sur le terrain sont vives et même si les chances administratives sont bonnes pour l'ancien chef, verra-t-il ses pouvoirs reconnus par sa base ?

L'un des meilleurs documentaires montrait les femmes qui balayaient la ville de Johannesburg la nuit. Elles travaillent par tous les temps, hiver comme été, forment des équipes, et subissent la violence environnante. Régulièrement une balle perdue vient les frapper ; il s'agit également de guetter les seringues jetées sur le trottoir. Mais la montagne d'ordures interpelle le spectateur et le réalisateur. Une femme – noire - explique : « pendant l'apartheid, l'ordre régnait ; depuis que Mandela a amené ... qu'a-t-il amené ?.... ah oui, la démocratie, tout le monde se sent libre et jette tout par terre. »

Parmi les réalisateurs présents au festival, certains se refusent à programmer leur travail, d'autres à écrire un scénario pour leur documentaire. Bon nombre n'a vu ni télévision ni cinéma avant l'âge adulte et ils s'inspirent plutôt des techniques de conteurs de leurs aïeux. Alors ils passent des mois à parler avec ceux dont ils aimeraient montrer l'existence et ensuite les suivent avec leur caméra, avant de s'attaquer au montage. La qualité des témoignages est évidemment époustouflante. La vie de ces réalisateurs est presque un apostolat. Tous ces documentaires passent dans les chaînes de télévision. Celles-ci leur réservent des temps d'émission mais ne les annoncent pas, de peur de subir des pressions et de devoir les déprogrammer.

La violence, l'incapacité de s'exprimer à cause d'un mauvais apprentissage des langues, le sida, les complexes de supériorité ou d'infériorité acquis jusqu'en 1994, laissent une société profondément divisée. Ces films apportent une contribution à la réconciliation mais on se rend compte qu'il ne suffit pas de regarder vers l'avenir, que la réconciliation prendra des générations, que les complexes de supériorité et d'infériorité mettront du temps à disparaître. Thabo Mbeki a dit un jour « je suis un Africain ». Mais qu'est-ce que cela signifie ?

Blick-Krieg contre la Maison des cantons

Yvette Jaggi (27 mars 2007)

Vendredi 23 mars, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a confirmé son accord de principe, donné le 24 juin 2005, pour l'ouverture d'une digne Maison des cantons dans la Berne fédérale. Elle a cependant reporté à la prochaine Assemblée plénière, agendée pour le 22 juin, la décision concernant la localisation proposée, toute proche de la gare, dans le bel immeuble administratif anciennement occupé par Swisscom. Cette décision dilatoire a été prise au quatrième jour d'une guerre-éclair menée par le Blick. Une attaque en règle, à coup d'images et de révélations successives, dont la gradation parfaitement programmée a promptement obtenu le double effet visé: susciter une vague d'indignation chez les lecteurs du quotidien en perte d'audience (et de rédacteur en chef, remercié le jour même du lancement de la fameuse campagne express) et inciter les délégués des gouvernements cantonaux à renoncer au projet somptuaire de «Palais des cantons» trop rapidement concocté par l'administration de la CdC.

Et pourtant, le moment était bien choisi pour une proposition en elle-même difficile. D'une part, les gouvernements cantonaux sont plutôt bien disposés après des bouclements 2006 enjolivés par la répartition du produit des ventes d'or excédentaire faites par la BNS. Et d'autre part, le 1er janvier 2008 entrera en vigueur la nouvelle péréquation financière et répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) qui donnera une consistance accrue au «fédéralisme coopératif» cher à la CdC, partie prenante et vigilante de cette double collaboration horizontale (entre les cantons) et verticale (avec la Confédération).

Fondée par une convention signée le 8 octobre 1993, la Conférence des gouvernements cantonaux a d'abord eu son siège à Soleure, ville des ambassadeurs. En 2003, elle s'est transférée à Berne, à deux pas du Palais fédéral, dans l'ancre même de l'ours. Son administration centrale occupe une bonne quinzaine de personnes, dont une poignée de collaborateurs scientifiques assumant à la fois la production de dossiers d'intérêt commun et le rôle de lobbyistes au service des Etats fédérés et souverains. A noter que certains «représentants des cantons» ont leur bureau dans les locaux de l'administration fédérale. En outre, ces secrétaires fonctionnent comme coordinateurs des huit conférences intergouvernementales spécialisées et de plusieurs autres instances multicantonales, qui siègent tour à tour dans les différents chefs-lieux. C'est notamment en vue de regrouper toutes ces réunions et de rationaliser leur travail que doit se créer la Maison des cantons.

Ces derniers, futurs usagers et bailleurs de fonds, trouvent le projet trop coûteux en l'état. Les aménagements prévus dans l'ancien bâtiment Swisscom sont devisés à 6.5 millions de francs et le loyer futur, dont le montant devrait être renégocié d'ici juin prochain, à 1,76 million par an, soit un demi-million de plus que l'actuelle formule non centralisée. Sans compter l'explosion des effectifs qui pourraient trouver place dans des locaux capables d'accueillir 170 personnes.

Pas facile de faire avaliser un tel projet, surtout par des cantons qui se piquent de gestion économe et de collaboration exemplaire. Mais une présence influente à Berne a son prix, celui d'un immeuble représentatif de belle tenue et d'un groupe d'intérêt aux activités généreusement financées. Pour décider les futurs occupants à se payer leur belle Maison, rien ne vaut un bon travail de lobby, exercé à l'interne cette fois. Mission délicate à remplir impérativement dans les trois mois.